Très Saint Père

Le Directeur des Oeuvres Eucharistiques de Montréal, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, a la consolation de Lui faire connaître que en réponse à la demande adressée au peuple chrétien de prier en action de grâces pour la cessation des hostilités et pour la conclusion d'une paix durable fondée sur la justice.

Les Agrégés du Très Saint Sacrement, organisés en Garde d'Honneur dans les Chapelles de la Congrégation du Très Saint Sacrement à Montréal et à Québec, ainsi que ceux des divers centres des provinces ecclésiastiques de Québec et de Montréal affiliés à l'Archiconfrérie de Saint-Claude de Rome ont offert depuis le jour de l'armistice jusqu'au 6 Janvier dernier

un million quatre vingt neuf mille trois cents heures d'adoration

et promettent de continuer à prier aux intentions de Votre Sainteté, dont ils implorent humblement la bénédiction.

Nous remercions, nos chers fils, pour les heures qu'ils ont déjà fait prier, Nous et comptant sur cette prière qu'ils savent Nous bien agréable, Nous leur accordons de grand cœur la bénédiction apostolique.

Le 22 Mars 1920. Benedictus PP. XV